

Note aux lecteurs

Le présent discours réfère à la proposition budgétaire 2005 faite le 20 décembre 2004, proposition qui a été amendée par le conseil municipal le même soir lors de son adoption. L'amendement prévoit une somme additionnelle de 926 000 \$ à la proposition dont il est question dans le présent document.

Notes pour le
Discours sur le Budget 2005
de la ville de Lévis

M. Jean Garon
Maire de la Ville de Lévis

Lundi, 20 décembre 2004
Hôtel de Ville de Lévis

Chers concitoyens et concitoyennes
Monsieur Alain Lemaire, président du Comité des Finances
Monsieur André Hamel, maire suppléant
Madame et messieurs du Comité exécutif
Mesdames et messieurs, membres du Conseil municipal

La présentation du projet de Budget 2005 et du Programme triennal d'immobilisations 2005-2006-2007 marque le début de la quatrième année d'existence de notre jeune Ville. Après une période d'absence forcée qui m'a permis de réfléchir beaucoup, je pose ce geste avec plus d'enthousiasme que jamais face à l'immense potentiel de notre milieu et aux défis qu'il nous faut relever.

Le processus budgétaire qui nous a mené aux propositions de ce soir a donné lieu à beaucoup de travail en Comité des finances, en Comité exécutif et en Comité plénier. Les propositions et contre propositions ont été nombreuses et je crois que le résultat final reflète plusieurs changements que les élus ont souhaité voir apporter en cours de route, dans le respect de deux grands objectifs : maintenir les charges fiscales à leur plus bas niveau possible et dégager des ressources suffisantes pour poursuivre l'édification de notre nouvelle Ville dans de bonnes conditions. Ce projet de Budget et ce Programme triennal d'immobilisations portent la signature de toutes les composantes du Conseil et je souhaite sincèrement qu'ils pourront recevoir un appui unanime, dans l'intérêt de l'ensemble de nos citoyens.

Unir qualité de vie et développement

Avant d'aborder les projets de Budget et de Programme triennal, j'aimerais revenir sur la vision qui nous guide dans l'édification de la Ville et le chemin parcouru. Pour moi, ces documents budgétaires sont des instruments pour continuer dans la voie que nous suivons depuis le début et qui allie qualité de vie, dans son sens le plus englobant, et développement économique.

J'aimerais illustrer cette vision d'une ville de Lévis résolument orientée sur le développement durable par deux événements récents. Il y a quelques jours, le ministre du Développement économique et régional et de la Recherche, M. Michel Audet, est venu annoncer au Cégep Lévis-Lauzon la Phase II du développement du Complexe technologique de cette institution, un investissement de 7,1 M \$. Cette réalisation témoigne d'un visage de Lévis, axé sur la formation avancée, le développement d'expertises de pointe et l'innovation. Lévis est plus que jamais en mesure d'être un phare en Chaudière-Appalaches sur le plan de la haute technologie et d'appuyer l'essor de Québec dans ce domaine.

Plus récemment encore, M. Audet, a également piloté l'adoption par l'Assemblée nationale de la Loi 81 qui prévoit la cession à la Ville de Lévis, pour 1 \$, des magnifiques terrains de la Pointe de la Matinière détenus par la Société du Parc industriel et portuaire de

Québec Sud, afin d'y créer un grand parc urbain dédié à la conservation de la nature, à la protection d'un des plus beaux paysages au Québec et aux activités récréatives en famille.

Au cours des dix dernières années, j'ai parlé, écrit et interpellé je ne sais plus combien de ministres pour obtenir cette cession pour fins de parc qui ouvre la voie à un projet aussi structurant sur le plan récréo touristique que la piste du Parcours des Anses. Ces quelque 7 millions de pieds carrés s'ajouteront aux 6 millions que la Ville vient d'acquérir de la Pétrolière Irving à un prix très avantageux et au 1,5 million qu'elle détenait déjà pour constituer un ensemble remarquable, presque aussi vaste que les Plaines d'Abraham. Merci, M. Audet de comprendre le potentiel de Lévis et d'avoir répondu rapidement à nos attentes.

J'en profite pour saluer et remercier la députée de Lévis et ministre responsable des Aînés et déléguée à la Famille, Mme Carole Théberge. Elle m'a toujours appuyé dans ce dossier comme dans plusieurs autres, qu'il s'agisse de la bataille pour l'équité dans le financement des logements sociaux, la finalisation du Parcours des Anses, l'agrandissement du Club de Curling Etchemin ou l'ajout de services pour les enfants handicapés dans nos terrains de jeux. Nous avons encore plusieurs projets en chantier avec Mme Théberge et si le passé est garant de l'avenir, nous n'avons pas fini de faire de belles annonces ensemble.

Respecter la capacité de payer des contribuables

Comme je l'ai indiqué, notre responsabilité comme élu est de créer des conditions pour que cet élan vers un développement durable, à visage humain, au bénéfice de toutes les parties de la Ville et de toutes les catégories de citoyens, se poursuive et s'intensifie dans le respect de la capacité de payer des contribuables.

Chaque dollar que nous dépensons est un dollar qui ne nous appartient pas. Il vient de la poche d'un contribuable qui est déjà le plus taxé en Amérique du Nord, tous niveaux de gouvernement confondus. Nous sommes à bâtir une nouvelle ville et la pression pour que nous dépensons toujours plus est très forte. Cette pression nous vient de partout : du gouvernement du Québec qui, coincé sur le plan des finances publiques, nous fait ce que le fédéral lui a fait : se dégager vers le bas de responsabilités toujours plus grandes sans que les ressources pour les assumer suivent ; elle nous vient de notre croissance parce que nous sommes une ville en développement et qu'il faut investir ; elle nous vient également de l'interne, le défi de nous équiper comme une ville de plus de 125 000 habitants étant plus grand chez nous que partout ailleurs, parce que nous sommes partis de plus loin que partout ailleurs.

Il ne faut jamais perdre de vue qu'avant 2002, plus de 66 % d'entre nous vivions dans des municipalités de moins de 20 000 habitants, avec des niveaux de services, des équipements et des façons de faire adaptés à cette situation. Du jour au lendemain, nous sommes devenus une ville de plus de 125 000 habitants. Aucune autre nouvelle ville n'a eu à faire un « saut démographique » aussi important, avec toutes les conséquences que cela a sur son organisation et la structure de ses dépenses, qu'on pense seulement à l'informatique et à tous les outils de planification et de gestion dont il a fallu nous équiper. Malgré cela, pendant ces trois

premières années, 2002, 2003 et 2004, **nous avons réussi à limiter la croissance de nos dépenses à 1,3 % par année et à ne pas augmenter les taxes de base.** Pour l'ensemble de cette période, la croissance de nos dépenses a été de 3,93 %, beaucoup moins que l'inflation.

C'est un effort que nous devons nous imposer par respect pour nos contribuables qui ne sont pas tous riches. Dans certains quartiers de la Ville, on compte jusqu'à 70 % de locataires. Nous avons un taux de chômage très bas mais il subsiste aussi chez nous beaucoup de pauvreté. La proportion de personnes âgées dont les revenus sont fixes est importante et leur situation est encore plus délicate en cette période de bas taux d'intérêt. Enfin, nos entreprises ne sont pas toutes des Ultramar et des WalMart. Nous avons beaucoup de petites entreprises et de petits commerces pour qui même une petite hausse de la taxe non résidentielle représente un coup dur.

Cela est d'autant plus vrai que nous avons cette année l'impact d'un nouveau rôle d'évaluation. Nous verrons que les taux de taxes sont diminués de façon à ce que **la Ville ne perçoive pas un sou de plus au net en raison de la hausse de l'évaluation.** Mais, s'il y a des contribuables dont la propriété s'est appréciée moins que la moyenne de leur secteur et qui vont être avantagés, il y en a d'autres qui vont payer plus. Il y a aussi une nouvelle étape de l'harmonisation des taux hérités des anciennes villes que la Loi nous impose. Là aussi, le résultat final est nul pour la Ville, parce que certaines ex-villes baissent pendant que d'autres augmentent d'autant.

Il n'en demeure pas moins qu'il y a un certain nombre de personnes et d'entreprises qui vont connaître une hausse de leurs comptes de taxes parce que leur propriété s'est appréciée plus que la moyenne et qu'en plus, elles sont localisées dans un secteur où l'effet de l'harmonisation est à la hausse. Il faut être très prudent avant d'ajouter à ces charges une hausse de la taxe foncière, l'effet cumulatif pouvant être lourd à supporter. C'est la pensée qui nous a constamment guidés dans la préparation de ce projet de budget.

Nous verrons donc que, sur le plan fiscal, nous avons fait le choix de la stabilité en limitant au maximum le niveau de taxation, autant du secteur résidentiel que des entreprises, malgré une forte pression au niveau de nos dépenses.

Il est important de se rappeler que, depuis le début de la nouvelle ville, nous avons réussi à ne pas augmenter les taxes foncières générales, exception faite de l'harmonisation des taux requise par la loi qui ne rapporte de toute façon pas un sou de plus à la Ville et d'une contribution accrue au transport en commun. Nous avons augmenté certains tarifs en vertu du principe de l'utilisateur-payeur mais, malgré cela, les comptes de taxes ont progressé moins rapidement que l'inflation dans les quartiers de la ville, de sorte qu'en 2004, le contribuable moyen a payé moins cher qu'en 2001 en dollars constants.

En même temps, nous avons diminué la dette qui est passée de 181,8 M \$ en 2001 à 174,6 M \$ à la fin de 2003, une baisse de 4 %, et, chose importante à se rappeler pour comprendre le budget de ce soir, nous avons réalisé des surplus de près de 10 M \$ en deux ans, soit 5,4 M \$ en 2002 et 4,3 M \$ en 2003.

En retournant chaque pierre, en questionnant chaque dépense, en allant chercher le maximum de subventions auxquelles nous avons droit, en reportant ce qui pouvait l'être, nous

avons relevé le défi de bâtir la Ville nouvelle en la dotant de nouveaux services, notamment en matière de police, de sécurité incendie et de loisir, et de nouveaux outils de gestion, entre autres informatiques. Nous avons également créé à partir de zéro un Fonds de roulement qui s'élève maintenant à 4,4 M \$ et qui nous permet d'avancer sans être toujours obligés d'emprunter.

Nous avons fait cela sans accroître la taxe foncière de base, sans dérapage et sans perte de contrôle, même si, comme je l'ai déjà dit à plusieurs reprises, la Ville ne disposait pas au début des outils de gestion adaptés à sa nouvelle taille. Nous pouvons maintenant aborder l'année 2005, une année qui comporte des défis budgétaires particulièrement difficiles, avec une situation financière saine qui nous permet de continuer de croître sans pénaliser nos contribuables.

Soutenir la croissance et en récolter les fruits

Sur le plan des immobilisations, le Programme triennal d'immobilisations aura un effet indéniable sur notre croissance et notre qualité de vie par l'ajout d'infrastructures et d'équipements très structurants tels que, pour ne nommer que ceux là :

- deux terrains synthétiques de football / soccer, l'un dans l'est, près du Cégep, et l'autre près de la Polyvalente les Etchemins, à Charny ;
- une palestre pour la pratique de la gymnastique pour les jeunes de l'ouest ;
- la réfection du Centre civique de Saint-Jean Chrysostome ;
- les infrastructures pour le pôle commercial de la Tête des Ponts, le plus important chantier commercial que nous n'ayons jamais eu et qui marquera une étape décisive dans notre lutte contre les évasions commerciales ;
- la mise en route du pôle de l'échangeur Lagueux à la suite de l'élimination des centaines de carcasses automobiles entreposées sur le site Laquerre à Saint-Nicolas ;
- la mise en place du Plan de gestion des matières résiduelles avec, entre autres, le remplacement des bacs servant au recyclage par des contenants plus gros ;
- un effort sensible pour le renouvellement de notre parc de machinerie, plus particulièrement celle utilisée pour le déneigement ;
- le démarrage du projet d'un centre de congrès et d'exposition dans l'arrondissement Desjardins.

Nous verrons qu'il s'agit d'un Programme ambitieux qui mise largement sur des projets en mesure de s'autofinancer.

La stabilité fiscale et les efforts importants que la Ville consent au niveau de ses infrastructures et de ses équipements communautaires viennent appuyer un contexte économique favorable. Sans doute en partie parce que notre fiscalité est compétitive et notre milieu de vie attrayant, j'ai le plaisir de confirmer que Lévis atteindra au 31 décembre 2004 un nouveau record quant à la valeur des nouveaux permis de construction émis en une année.

Au 30 novembre dernier, le total des permis s'établissait à 278 M \$ et nous pouvons espérer atteindre la marque des 300 M \$ au 31 décembre 2004. Un tel résultat dépasserait de 60 % la marque de 188,5 M \$ établi l'an dernier et se situerait à 150 % au dessus des résultats obtenus en 2001 par l'ensemble des dix ex-municipalités, soit 119 M \$. Le résidentiel occupe la part du lion avec des permis totalisant 204 M \$ et un potentiel de 1789 nouvelles unités de logement. Le nombre des ménages augmente rapidement chez nous, or cette croissance est un des principaux indicateurs de la vitalité d'un milieu.

Et ce n'est pas partout pareil. Au cours des onze premiers mois de 2004, nous avons émis en permis l'équivalent de 2 200 \$ par habitant. A Laval, qui connaît une année record, on parle de 1 880 \$ par habitant, à Québec de 1 364 \$ par habitant, à Trois-Rivières, de 1 225 \$ par habitant, et à Saguenay, de 830 \$ par habitant.

Sur le plan de l'activité économique, il y a lieu de mentionner la modernisation de la Raffinerie Ultramar. Une première phase vient de se terminer au coût de 300 M \$ alors qu'une deuxième vient de démarrer avec des investissements de 350 M \$ d'ici 2006.

Nous avons également enregistré une grande effervescence sur les plans commercial et industriel avec la construction de plusieurs commerces à grandes surfaces notamment dans le domaine de l'alimentation et plusieurs implantations ou agrandissements d'entreprises de production et de distribution comme les Serres Demers, D. Bertrand et Humijet.

Sur le plan récréotouristique, l'Hôtel L'Oiselière, à peine inaugurée, a été agrandie et la Ville a contribué activement à l'ajout de deux glaces au Club de Curling Etchemin, faisant de ce centre un lieu d'accueil de compétitions nationales.

De plus, un effort sans précédent, englobant pour la première fois tous nos anciens quartiers, a été consenti par la Ville pour appuyer les propriétaires désireux de rénover leurs résidences. Une contribution de 2 M \$ de la Ville, doublée par le gouvernement du Québec, a permis de générer près de 11 M \$ d'investissements dans notre parc immobilier le plus ancien. Entre autres, toutes les résidences patrimoniales du Vieux Saint-Nicolas pour lesquelles une demande a été faite ont bénéficié de travaux de rénovation alors qu'auparavant, ce quartier n'avait pas accès au programme.

Enfin, nous avons en main un Projet final de Plan directeur des parcs industriels et des espaces technologiques qui guidera nos prochains gestes dans ce domaine et nous venons de donner le coup d'envoi à la réalisation d'un Plan directeur de développement touristique, un domaine où nos potentiels sont sous exploités, de même qu'à une étude en vue de l'implantation d'un carrefour agro-alimentaire d'envergure régionale.

À Lévis, le problème n'est pas le manque de projets tous plus structurants les uns que les autres ; le problème est de faire les bons choix, de privilégier les projets qui s'autofinancent et dont l'impact sur la qualité de vie de nos familles est appréciable, comme par exemple la construction de 350 logements sociaux que nous venons d'entreprendre.

Il faut encourager le développement parce que Lévis est une ville en développement et non pas en stagnation. Et ce développement n'est pas synonyme de recul sur le plan

environnemental. Ultramar investit 650 M \$ en trois ans pour produire des carburants moins polluants. Et, combien de tonnes de gaz à effet de serre le pôle commercial de la Tête des ponts va-t-il sauver en retenant chez nous des consommateurs qui iraient autrement s'enliser dans les embouteillages des ponts et des autoroutes de la Rive-Nord ?

Miser sur la nature

Parlant d'environnement, je ne voudrais pas terminer ce survol de nos potentiels sans aborder un projet qui me tient particulièrement à cœur, la création du réseau des grands parcs urbains de Lévis.

S'il y a quelque chose que je souhaite laisser à nos concitoyens d'aujourd'hui et à ceux des générations futures, c'est bien cette couronne de grands et magnifiques espaces publics qui fera la fierté de Lévis et en sera la marque de commerce. Au cours du présent mandat, il aura fallu acquérir directement ou par l'intermédiaire de partenaires ces sites afin de les protéger et de les dédier à un usage public axé sur la nature. La liste comprenait déjà le Parc des Chutes-de-la-Chaudière, le Parcours des Anses qui a été complété de l'Etchemin à la route l'Allemand. Elle compte maintenant les rives de la rivière Etchemin, le Boisé Davida, la Grande Plée Bleue et la Pointe de la Martinière.

Pour moi, la liste n'est pas encore close puisqu'il y manque une composante à l'ouest de la Chaudière. Je souhaite que nous puissions identifier au cours d'un prochain mandat comment intégrer le magnifique potentiel agro-touristique de ce secteur au réseau des grands parcs de Lévis.

Avec les éléments que nous avons en main, nous pouvons maintenant passer aux étapes de la définition et de la conception en vue de la mise en valeur de ces espaces. Comme pour la phase d'acquisition, je suis convaincu que nous pourrons compter sur des partenaires tel qu'Ultramar pour le Boisé Davida, Canards illimités et le gouvernement du Québec pour la Grande Plée Bleue, Hydro Québec pour la Rivière Etchemin, etc. Une chose est certaine, la population va être invitée à participer à la définition de chacun de ces grands parcs et nous prendrons le temps qu'il faut pour la consulter à toutes les étapes.

Le contexte budgétaire

J'en viens maintenant au Budget qui doit nous permettre en 2005 de maintenir notre élan dans l'édification d'une Ville dont tous les habitants pourront être fiers.

Notre proposition budgétaire 2005 repose sur les principes suivants :

- le maintien du niveau de taxation le plus bas possible dans un contexte où le compte de taxes de plusieurs contribuables est affecté par le nouveau rôle d'évaluation et l'harmonisation des anciens taux de taxes ;
- le respect du principe « utilisateur-payeur » pour l'ensemble des services tarifés, par souci d'équité et d'efficacité ;

- le contrôle de la dette par l'usage judicieux de notre fonds de roulement et l'arrimage du niveau des nouveaux emprunts à celui des remboursements effectués ;
- l'appui à la croissance dans une perspective de développement durable afin de générer de nouveaux revenus, eux-mêmes sources de qualité de vie à travers de nouveaux services ou des services améliorés ;
- l'utilisation maximale du potentiel de subvention afin de multiplier l'effet de levier de chaque dollar de taxe investi dans notre développement.

Le projet de Budget 2005 ainsi balisé s'établit à **137 315 000 \$ comparativement à 128 041 000 \$ l'an dernier**. Il s'agit d'une hausse de 7,2 % qui est très importante. Il convient de l'expliquer parce qu'elle est en partie conjoncturelle.

L'année 2005 verra en effet la combinaison de plusieurs facteurs qui exercent une pression à la hausse sur les dépenses de la Ville mais, dans plusieurs cas, c'est un coup à donner qui ne devrait pas se reproduire.

Au premier chef, nous subirons en 2005 le plein impact de plusieurs nouvelles obligations gouvernementales, toutes pertinentes et nécessaires sans doute, et comportant des améliorations réelles des services aux citoyens, mais dont l'accumulation représente une facture importante. En voici quelques éléments :

- la mise en place du niveau II de police a entraîné la création de 27 nouveaux postes à plein temps et la mise en place de nouveaux équipements, notamment une unité mobile d'identité judiciaire, représentant une facture de près de un million \$;
- la professionnalisation de notre service de protection incendie, amorcée dès 2002 avec, notamment, l'instauration de la garde en caserne, s'est traduite par la création en 2004 de 28 postes de pompiers permanents, dont l'effet se fera sentir sur une pleine année en 2005. Quatorze nouveaux postes permanents s'ajouteront en cours d'année, pour une facture additionnelle de 1 660 000 \$ en 2005 pour la sécurité incendie ;
- la façon dont nous disposons de nos déchets et recyclons ce qui peut l'être connaîtra elle aussi de grands changements en 2005 avec la mise en route de notre Plan de gestion des matières résiduelles. Ces nouvelles obligations représentent un coût additionnel de 3,2 M \$;
- de nouveaux investissements seront requis pour compléter les dépôts à neige, fermer le dépôt de matériaux secs et de cendres de l'incinérateur de la Route des Iles, autant de gestes découlant de nouvelles obligations gouvernementales.

Un autre événement important qui pousse notre budget à la hausse en 2005 est le renouvellement de nos conventions collectives et ententes avec quatre de nos six groupes d'employés. La hausse de la masse salariale, incluant les avantages marginaux, est de 4,2 M \$, dont 3,2 M \$ attribuables aux hausses salariales et à l'harmonisation des conditions de travail entre les employés issus des différentes ex-villes et qui exercent les mêmes tâches.

Je signale que nous avons convenu avec nos employés d'étaler l'harmonisation, qui représente des coûts importants, sur un certain nombre d'années et de partager à 50-50 les coûts des régimes collectifs d'assurance et de retraite, une économie appréciable pour la Ville. Nous voulons achever le renouvellement de nos conventions collectives rapidement en 2005.

La croissance, nous l'avons vu, génère de nouveaux revenus mais elle génère aussi des coûts. Nous avons de nouveaux kilomètres de rues à déneiger, de nouvelles résidences à desservir en eau, de nouveaux bacs à déchet à ramasser. En plus des dépenses additionnelles découlant de nouvelles obligations, des services voient leur enveloppe augmenter sensiblement pour répondre à la demande, notamment Réseaux et équipements dont les crédits s'établiront en 2005 à 47,7 M \$, en hausse de 4,9 M \$.

J'aimerais rappeler qu'à pareille date, l'an dernier, nous étions au lendemain d'une tempête exceptionnelle et au début d'un cycle de pluie, de froid et de neige qui a montré les limites de notre système de déneigement et traumatisé bien de nos concitoyens. Nous avons dès le début de l'année apporté des correctifs, notamment en créant une réserve financière pour mieux affronter de telles situations. Au cours de l'année, le parc d'équipements pour l'enlèvement de la neige s'est enrichi de nouvelles unités d'une valeur de 4 M \$. Nos façons de faire ont été questionnées et revues pour nous donner un plan d'intervention neige 2004-2005 grandement amélioré. La proposition budgétaire de ce soir vient compléter ce travail en ajoutant près de 645 000 \$ spécifiquement au budget neige de la Ville.

On l'a vu, notre dette a diminué de 7,2 M \$ en 2002 et 2003 et nous maintenons ce cap. Toutefois, en 2005, notre service de la dette s'accroît de 1,2 M \$, Cette hausse est due en partie à la façon dont sont structurées les dettes des anciennes villes. Elles s'éteignent en effet moins rapidement en 2005 que par le passé. L'impact des investissements faits depuis 2002 pour bâtir la nouvelle ville se fait également sentir puisque nous avons injecté dans nos infrastructures, bâtiments, équipements et outils de gestion en moyenne 24 M \$ par année depuis trois ans, comparativement à une moyenne de 21 M \$ au cours des trois dernières années des anciennes villes.

Il est important ici de souligner que l'augmentation du service de la dette de 1,2 M \$ en 2005 est attribuable essentiellement à l'augmentation de remboursement en capital, nos remboursements en intérêt diminuant de 40 000 \$. De plus, cet accroissement du service de la dette est en partie subventionné, ce qui laisse un coût net à assumer par les contribuables de 956 000 \$. Le service de la dette devrait se rétablir à son niveau actuel dès 2007.

Enfin, en 2005 nous poursuivons l'amélioration de notre appui au milieu communautaire et de certains services, en plus de ceux mentionnés précédemment. Ces choix ont donné lieu à beaucoup d'échanges au sein du Comité plénier et il y a consensus sur les points suivants :

- une somme de 42 000 \$ servira à compléter l'intégration des jeunes handicapés aux activités de nos terrains de jeux ;
- 30,000 \$ permettront d'améliorer nos interventions sociocommunautaires notamment l'action des travailleurs de rue auprès des jeunes dans différents quartiers ;
- 50 000 \$ seront ajoutés à l'enveloppe dédiée à l'entretien de nos équipements récréatifs ;

- la Ville appuiera par une subvention additionnelle de 50 000\$ en 2005 la relocalisation du Patro de Lévis dans l'édifice qui abritait le Monastère des Visitantines

Ces ajouts, je suis heureux de le souligner, vont tous dans le sens de la Politique familiale de la Ville de Lévis qui fait consensus parmi nous.

Cette progression de 7,2 % est très importante, je suis le premier à en convenir. Il faut toutefois relativiser les choses en prenant un peu de recul. De 2002 à 2004, **l'accroissement de nos dépenses, de budget à budget, a été de 3,9 %, soit moins de la moitié de la croissance moyenne des dépenses des villes de plus de 100 000 habitants qui a été de 8,7 % au cours de cette même période.** En 2005, nous effectuons un bond important mais qui nous laisse encore dans le groupe des nouvelles villes qui auront le mieux contrôlé leurs dépenses au cours de leur premier mandat.

J'ai confiance qu'en cours d'année, le budget étant une prévision de dépenses et de revenus, nous aurons des entrées de fonds plus importantes que ce à quoi nous nous attendons, la construction dépassant toujours nos prévisions les plus optimistes, et que nous réaliserons des économies en améliorant nos façons de faire. Avec ces marges de manœuvre, nous pourrons, j'en suis convaincu, finaliser nos ententes avec nos employés, continuer à garnir notre fonds de roulement et provisionner nos différentes réserves, comme notre fonds d'autoassurance, et ce, sans augmenter les taxes générales comme nous avons réussi à le faire depuis le début.

Vers un nouveau pacte fiscal

J'ouvre ici une parenthèse, ces nouvelles charges posant la question du déséquilibre fiscal qui affecte actuellement les municipalités et qui s'aggrave à chaque nouvelle facture. Les choses bougent lentement sur ce front mais elles bougent. L'an dernier, le fédéral a offert aux villes le plein remboursement de la TPS sur les achats municipaux, un retour de près de 800 000 \$ dans notre cas. Nous espérons toujours que le gouvernement du Québec le suivra dans cette voie en amorçant le remboursement de la TVQ, une facture globale de 2,4 M \$ pour la ville de Lévis. Cela mettrait fin à la douteuse pratique de taxer des municipalités qui doivent taxer elles-mêmes les citoyens pour payer les factures du ministre du Revenu.

L'année 2005 devrait également voir le versement dans les coffres des villes d'une partie de la taxe fédérale sur les carburants, un enjeu de près de 8 M \$ dès la première année en ce qui nous concerne, selon les hypothèses préparées par l'Union des municipalités du Québec. Ces chiffres sont importants mais il faut les mettre en relation avec le défi du renouvellement de nos infrastructures, une inscription au PTI de 26,5 M \$ en trois ans pour nos seuls équipements de traitement de l'eau potable et de gestion des matières résiduelles.

Enfin, le gouvernement du Québec et les municipalités viennent d'entreprendre les discussions qui mèneront au renouvellement du pacte fiscal Québec-municipalités d'ici au 31 décembre 2005.

Ce sont là des enjeux majeurs qui nous permettent d'espérer une structure de revenus mieux adaptée à la réalité nouvelle des villes à qui on confie de plus en plus de responsabilités

sans ressources additionnelles. D'ici là, nous devons faire face cette année à une baisse de l'importance relative des revenus de transferts et des paiements tenant lieu de taxes dans l'ensemble de nos revenus, avec notamment une diminution de 1,1 M \$ des sommes provenant du Programme d'aide financière aux regroupements municipaux. Je rappelle que Lévis est la ville qui reçoit le moins d'en-lieu de taxes des gouvernements parmi les neuf villes de plus de 100 000 habitants au Québec. Année après année, cela est de plus en plus lourd à porter.

Un juste retour aux citoyens

Nous avons vu l'importance de ne pas alourdir davantage le fardeau des contribuables au moment où la nouvelle évaluation fait progresser la valeur moyenne des propriétés résidentielles de 23 % à l'échelle de la Ville. Nous avons vu également la pression très forte qui s'exerce sur nos dépenses. Comment concilier ces deux impératifs ?

Le projet de budget repose sur un juste retour aux citoyens des revenus additionnels découlant de notre croissance, puisque ce sont eux qui la génèrent en choisissant d'investir chez nous, et d'un juste retour également des surplus importants découlant de la gestion serrée que nous avons effectuée depuis le début de la nouvelle ville.

Les nouveaux revenus découlant des constructions et rénovations, de même que des droits de mutation s'élèveront en 2005 à 2,4 M \$.

Nous affectons également au Budget 2005 un peu plus de 2 M \$ du surplus de la nouvelle Ville, ce qui correspond à la pratique dans plusieurs de nos ex-villes avant la fusion et à ce qu'on observe ailleurs, notamment à Québec. De cette somme, près de 400 000 \$ serviront à couvrir des dépenses non récurrentes alors qu'environ 1,6 M \$ sont destinés à minimiser les variations du compte de taxes. Cette opération laisse dans les coffres de la nouvelle Ville un surplus non affecté de 2,2 M \$, avant les résultats de 2004. Si on tient compte du Fonds de roulement, des surplus non affectés des ex-villes et des réserves de la Ville, nos différents « coussins » totalisent 8,4 \$ ce qui est l'indice d'une situation financière saine.

Ces deux facteurs, croissance et appropriation de surplus, nous permettent d'annoncer que **le taux de la taxe foncière de base demeurera inchangé en 2005 pour une quatrième année consécutive.**

La taxe foncière de base génère les revenus qui couvrent l'ensemble des obligations et services de la Ville, la police, les pompiers, les loisirs, le déneigement, etc.... Ces éléments représentent la majeure partie de notre budget. Parce que nous avons un contrôle direct sur elle, la taxe qui sert à les financer ne bougera pas.

Voici les principaux facteurs susceptibles d'influencer les comptes de taxes en 2005 :

- il y a un nouveau rôle d'évaluation qui se traduit, comme je viens de le mentionner, par une augmentation moyenne de 23 % de la valeur des propriétés résidentielles à l'échelle de la Ville mais les taux de taxes diminuent en conséquence. Des gens vont payer moins parce que leur propriété a pris moins de valeur que la moyenne de leur secteur, d'autres vont payer plus mais le résultat final est neutre pour la Ville ;

- il y aura également une nouvelle étape dans l'harmonisation des taux de taxe différents hérités des anciennes villes, comme la Loi nous y oblige. Là aussi, il y a des plus et des moins mais, au bout du compte, la Ville ne perçoit pas un sou de plus. Le taux d'harmonisation sera de 1% en 2005, alors qu'il était de 2 % en 2004, ce qui est une façon d'atténuer l'impact dans certains secteurs où l'évaluation augmente plus que la moyenne ;
- la composante « service de la dette » du taux foncier augmentera dans toutes les ex-villes, puisque les anciennes dettes s'éteignent moins rapidement en 2005 que par le passé, comme je l'ai indiqué précédemment, et qu'il faut continuer à bâtir la nouvelle ville. Mais la dette globalement demeure stable et cet effort supplémentaire servira à payer seulement du capital. L'impact net pour les contribuables est de 956 000 \$;
- il y aura enfin ajustement des tarifs pour les services d'eau potable, de vidanges, d'assainissement des eaux usées et du transport en commun qui augmentent globalement de 2,6 M \$, afin de refléter la hausse des coûts, mais la taxe foncière de base, elle, ne bouge pas.

Le compte de taxe du contribuable moyen dans les différents secteurs de la Ville augmentera dans des proportions variant de 1,4 % dans le secteur Saint-Romuald à 6,2 % à Breakeyville.

Nous sommes conscients qu'un effort important est demandé aux contribuables, notamment à travers la tarification. Cet effort, dans huit secteurs sur dix de la Ville demeure toutefois en deçà de l'inflation.

Avant de passer à la présentation du Programme triennal d'immobilisation, j'aimerais annoncer que la Ville de Lévis va se prévaloir des nouvelles dispositions de la Loi qui permettent d'exempter des droits de mutation les transferts de propriété qui se font dans le cadre d'une succession. Nous éviterons ainsi d'ajouter à la peine de ceux et celles qui perdent un conjoint ou un parent la surprise désagréable de recevoir une facture de la Ville.

Le Programme triennal d'immobilisations

J'ai maintenant le plaisir de vous présenter les principaux éléments du Programme triennal d'immobilisations 2005-2006-2007. Ce programme a fait lui aussi l'objet de beaucoup de discussions en Comité plénier et les bonifications qu'il comporte en font, je crois, un outil de développement équilibré, présent sur l'ensemble du territoire, à la hauteur des besoins d'une ville en développement et respectueux de la capacité de payer des citoyens.

Nous avons donc inscrit au PTI pour l'année prochaine des projets totalisant 57,5 M \$, dont 23,1 M \$ pourraient représenter des emprunts nets, déduction faite des projets qui font l'objet de subvention, des investissements dans nos réseaux pour la réalisation de projets par des promoteurs immobiliers et des projets qui s'autofinancent.

Comme à chaque année, en présentant le PTI, je tiens à rappeler que ce document présente les intentions de la Ville à l'égard du développement de ses infrastructures, de son parc d'équipements et des outils de gestion dont elle souhaite se doter. Tous ces projets ne se réaliseront pas nécessairement, d'autres qui ne sont pas là pourront apparaître en cours de route, dépendamment des opportunités, des programmes de subventions, des projets privés qui peuvent survenir.

Ainsi, l'an dernier, le Programme prévoyait pour 2004 des immobilisations de 64 M \$ alors que, selon les dernières estimations, nous devrions en réaliser 29,5 M \$ en tout. Ce n'est pas le reflet d'un échec, c'est tout simplement que, dans la vie, tout n'est pas coulé dans le béton ; les choses bougent, évoluent et c'est très bien ainsi.

En plus des projets déjà en cours de réalisation, voici comment se répartissent les éléments du nouveau programme :

- Nous entendons investir près de 2 M \$ dans nos systèmes informatiques dont 450 000 \$ pour améliorer nos bibliothèques. Il s'agira de la première phase d'un système unifié de gestion de nos collections de livres. Les utilisateurs, et ils sont de plus en plus nombreux, auront accès à l'ensemble des collections à partir de n'importe quel point de service.
- L'item loisirs et culture verra des investissements de 4,5 M \$ notamment pour la mise en place de deux surfaces synthétiques de football / soccer en partenariat avec le Cégep et la Commission scolaire des Navigateurs au coût de 1,6 M \$. Tous connaissent l'engouement de ces deux sports chez nos jeunes. Ils rythment avec fierté, santé et lutte au décrochage.

C'est sans doute un des plus beaux projets de tout notre PTI tout comme l'est l'aménagement, également en collaboration avec la Commission scolaire, d'une palestre pour le Club Gymnamic afin qu'il puisse avoir un pied à terre fixe. Le nomadisme d'une école à l'autre n'est pas idéal pour un club aussi important dans l'ouest de la Ville. Mme Laroche, vous serez enfin chez-vous.

Nous investirons également 640 000 \$ dans différents édifices qui sont au cœur de la vie communautaire de nos quartiers : le Centre civique de Saint-Jean-Chrysostome et le Centre Paul-Bouillé de Charny, conditionnellement à l'obtention d'une subvention, de même que dans la mise aux normes du Vieux Bureaux de Poste, un important lieu de diffusion culturelle situé à Saint-Romuald. Enfin, un effort de 625 000 \$ sera fait pour l'aménagement de différents parcs.

- Au chapitre du logement, une responsabilité qui incombe de plus en plus à la Ville, l'effort en 2005 sera très important, mais, en même temps ce sont des interventions très porteuses sur le plan social, avec l'accent que nous mettons sur la famille, et sur la qualité de vie. Ainsi, nous prévoyons investir 4,5 M \$ pour la construction de 350 logements sociaux, dont 108 sont déjà en construction dans le secteur Saint-Romuald, majoritairement pour les familles. Ce montant représente la participation de 15 % de la Ville au coût de ces travaux de plus de 35 M \$.

De plus, près de 3 M \$ iront à l'aide aux propriétaires désireux de rénover leurs bâtiments. Il s'agira pour nous de finaliser le volet 1 du programme Rénovation-

- Québec / Ville de Lévis amorcé l'an dernier et d'entreprendre un volet 2. C'est un beau succès, avec des centaines de participants et une liste d'attente tout aussi longue.
- La protection de notre environnement est une préoccupation majeure et nous y investissons des sommes importantes :
 - 3,2 M \$ pour la mise en place du Plan de gestion des matières résiduelles qui a fait l'objet de consultations l'an dernier et a été approuvé par le gouvernement du Québec.
 - 2,7 M \$ dans la réfection et l'entretien de nos réseaux d'égout et nos étangs d'épuration
 - 3,5 M \$ dans des chantiers où on procédera à la réfection à la fois de l'aqueduc, des égouts et de la Voirie, dont 2,8 M \$ sur le Chemin Pintendre, dans le quartier du même nom
 - 450 000 \$ sur un projet total de 1,1 M \$ visant la décontamination du Parc du Rigolet, à Saint-Romuald, aménagé sur un site qui a été dans le passé utilisé comme dépotoir. Ce projet est conditionnel à l'obtention de subventions.
 - Les exigences gouvernementales en matière de sécurité publique et d'incendie ont des conséquences importantes sur le PTI, en plus des besoins normaux de nos services, notamment en ce qui a trait au renouvellement des véhicules. Près de 2,5 M \$ seront investis pour mieux équiper les services qui assurent la sécurité de nos citoyens, dont 650 000 \$ pour l'agrandissement et la mise aux normes de la caserne Saint-Romuald.
 - La capacité de circuler de façon sécuritaire et confortable sur la chaussée et sur les trottoirs occupe une place importante dans les préoccupations des gens et nous entendons y répondre le mieux possible. Plus de 7 M \$ sont prévus à l'item transport dont près de 4 M \$ pour la réfection des chaussées, bordures de rue, trottoirs, ponts et murets, et 1,7 M \$ pour l'achat de machinerie dédiée à l'entretien du réseau routier. L'amélioration de la sécurité sur la Route 116 aux abords de l'école l'Envol est prévue dans ce programme d'investissement.
 - Le soutien au développement de l'industrie et des grands commerces nécessitera diverses interventions totalisant 15,5 M \$ dont 1,6 M \$ pour la réfection de l'échangeur Lagueux, 13,2 M \$ pour le Centre de congrès et d'exposition, dont 4,65 M \$ d'emprunt, et 750 000 \$ pour enrichir notre banque de terrains industriels

Avant de céder la parole à M. Alain Lemaire, président du Comité des Finances, qui fera une présentation plus détaillée du budget, j'aimerais souligner à nouveau le défi qu'a constitué la préparation de cette proposition budgétaire sans augmentation de la taxe foncière de base, alors qu'il nous a fallu intégrer des hausses incompressibles de nos dépenses et un nouveau rôle d'évaluation.

Nous demeurons néanmoins la ville de plus de 100 000 habitants qui a le mieux contrôlé ses dépenses au cours du premier mandat. Nous entendons garder ce cap qui est celui d'une croissance responsable et pour ce faire, il nous faudra continuer à questionner et à revoir nos procédés.

Ainsi, nous sommes déjà engagés sur la voie des partenariats public-privés, notamment dans des dossiers comme le Boisé Davida, la Grande Plée Bleue, le projet de centre des congrès et celui de la récupération d'énergie à l'incinérateur. Cette piste est, selon moi, à explorer plus à fonds.

Le passé étant garant de l'avenir, les trois premières années de la ville nous permettent de croire que 2005 et les années futures seront à la même enseigne, si nous savons garder le cap.

Je vous remercie.